

Les Français d'accord avec le rapport Senard-Notat

13/03/2018 - 09:30



Selon une étude de l'Institut du Capitalisme Responsable que WanSquare s'est procurée, une très large majorité des Français considère que la finalité de l'entreprise est de créer de la valeur pour l'ensemble de son écosystème et non pour ses seuls actionnaires. Des conclusions semblables à celles du rapport Notat.

L'étude menée auprès d'un millier de Français sur les enjeux prioritaires de l'entreprise dans les années à venir, que s'apprête à dévoiler l'Institut du Capitalisme Responsable, enfonce le clou quant à la nécessité de repenser la définition de l'entreprise au sein de la législation française. Trois jours après la publication du rapport Senard-Notat sur la redéfinition du rôle des sociétés, dont l'une des principales conclusions est qu'elles ne pouvaient plus être uniquement considérées comme au service de leurs actionnaires, mais qu'elles tiennent compte d'un environnement plus large, les enseignements de l'enquête de ce matin sont effectivement quasiment similaires.

Selon cette étude réalisée par Michelin, Engie et Suez en janvier dernier dans le cadre de l'Observatoire de la Matérialité (porté par l'Institut du Capitalisme Responsable donc), une très large majorité de Français considère désormais que la finalité de l'entreprise est de créer de la valeur pour l'ensemble de son écosystème (salariés, clients, fournisseurs, société civile...) et non plus exclusivement pour ses

porteurs de capital. Ainsi 81% des Français interrogés ont affirmé que l'entreprise devait générer des externalités positives pour l'ensemble de ses parties prenantes. Le rôle économique de l'entreprise n'est cependant pas renié puisque 53% des sondés ont tout de même reconnu qu'elle devait générer en priorité des profits pour ses actionnaires. Il est cependant beaucoup plus large que ce qui est actuellement défini dans le code civil, que les auteurs du rapport Senard-Notat proposent justement de modifier en ce sens.

Ainsi, parmi les enjeux prioritaires pour les firmes cités le plus souvent lors de l'enquête figurent la qualité de l'air (à 55,79%), les droits humains (à 54,55%), la santé de tous et toutes (54,35%), le changement climatique (à 54,07%) et l'insertion et la création d'emplois (à 50,33%). "Longtemps considérée comme étant exclusivement au service de la performance opérationnelle et financière, l'entreprise doit - et peut - désormais pleinement assumer sa nature d'organisme vivant, voué à interagir avec son écosystème et chacune de ses parties prenantes", expliquent ainsi les rapporteurs de l'enquête.

L'étude souligne d'ailleurs que les Français, face à ces enjeux prioritaires, sont de plus en plus nombreux à attendre une réponse concertée entre les différents acteurs sociaux, au-delà de la seule contribution des entreprises. Si l'Etat reste l'acteur le plus attendu pour répondre aux grands enjeux de demain (notamment dans le développement des communautés locales), l'enquête révèle un certain équilibre dans la répartition des responsabilités entre acteurs. Les entreprises sont par exemple jugées comme les plus aptes à favoriser l'insertion et la création d'emplois quand les consommateurs sont présentés comme les premiers à pouvoir défendre de nouveaux modèles de consommation.

"Investisseurs et entreprises sont reconnus comme moteurs sur les sujets d'avenir, emploi et nouvelles technologies, tandis que la légitimité de l'Etat s'affirme dans les grands enjeux sociétaux", expliquent ainsi les auteurs de l'enquête. L'Etat est par ailleurs jugé tout aussi responsable que les entreprises pour garantir la qualité de l'air.

L'étude souligne donc la nécessité pour les principaux représentants de la société civile et les entreprises d'allier leurs forces pour atteindre les Objectifs de Développement Durables élaborés par les Nations Unies lors de la COP 21. "C'est un tout nouveau modèle de croissance qui est appelé à émerger aux yeux du grand public, devant conjuguer performance économique/financière et externalité positives", conclut l'étude. Un enseignement que reflète aussi le rapport Senard-Notat et que le gouvernement devra prendre en compte pour son projet de Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), qui sera présenté mi-avril.